

SYNDICAT DE CHASSE
Lot 202 (Burden)

Erpeldange-sur-Sûre, le 17.06.2024

AVIS AU PUBLIC

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le **compte** du Syndicat de chasse, lot 202 (Burden) pour l'exercice 2023/2024 ainsi que le **rôle** pour l'exercice 2024/2025 sont publiés conformément à la loi du 25.05.2011 à partir du 20.06. au 04.07.2024.

* * * * *

SYNDICAT DE CHASSE
Lot 203 (Erpeldange/Leezefeld)

Erpeldange-sur-Sûre, le 19.04.2024

AVIS AU PUBLIC

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le **compte** du Syndicat de chasse, lot 203 (Erpeldange/Leezefeld) pour l'exercice 2023/2024 ainsi que le **rôle** pour l'exercice 2024/2025 sont publiés conformément à la loi du 25.05.2011 à partir du 20.06. au 04.07.2024.

* * * * *

Les comptes et rôles respectifs peuvent être consultés sur rdv auprès du secrétaire-trésorier. Les propriétaires de fonds chassables, qui n'ont pas touché d'indemnités pour les exercices 22/23 et 23/24 dans les lots de chasse en question, sont priés de communiquer un compte bancaire à créditer au secrétaire-trésorier, soit de se rendre sur myguichet.lu-chasse et de compléter leurs données personnelles. Toute réclamation éventuelle sera prise en considération pour cet exercice.

Jean-Paul Schmit, secrétaire-trésorier
50, Porte des Ardennes
L-9145 Erpeldange-sur-Sûre
Tél. : 691 390907